

Journée Pacte Nature 2024

Actualités et bilan du Pacte Nature

Nora Elvinger, Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité

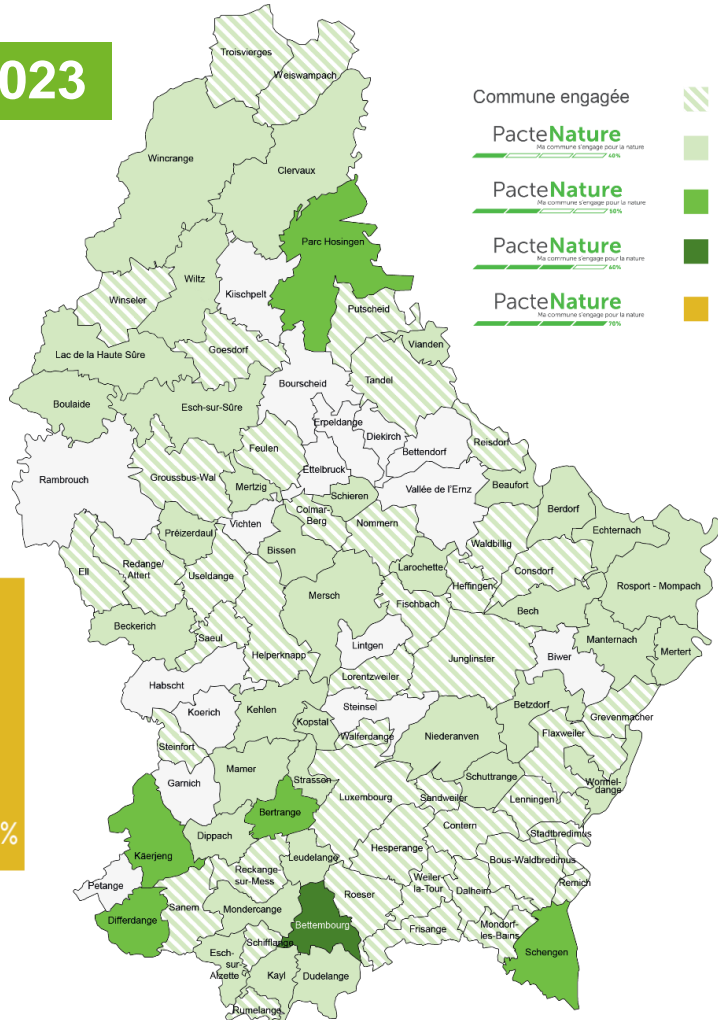
Filipe Dias, Klima-Agence



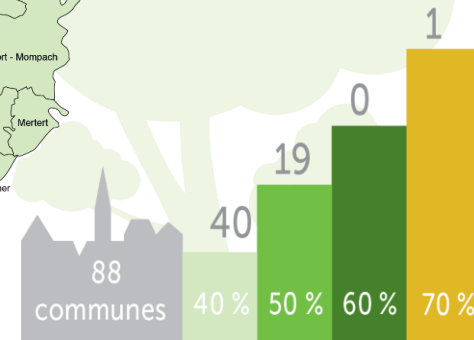
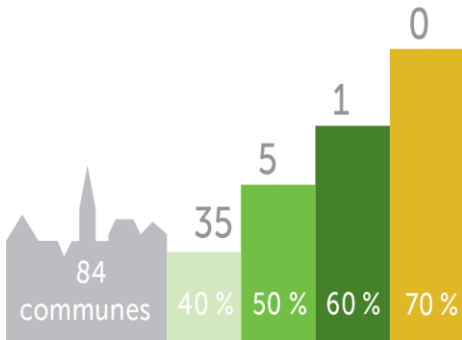
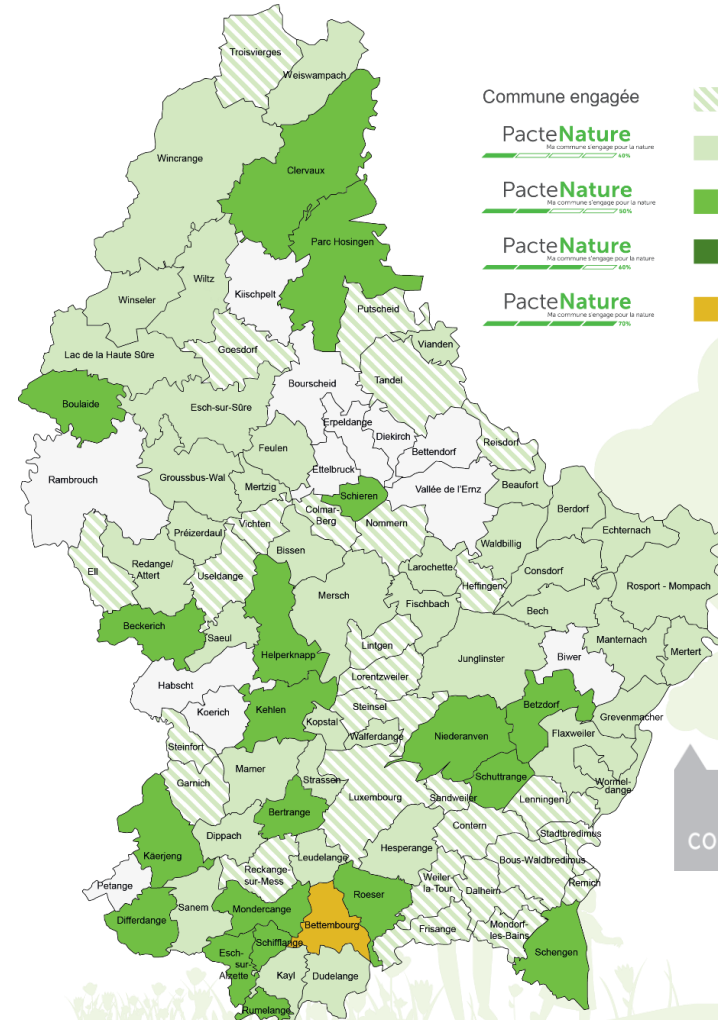
État actuel



2023



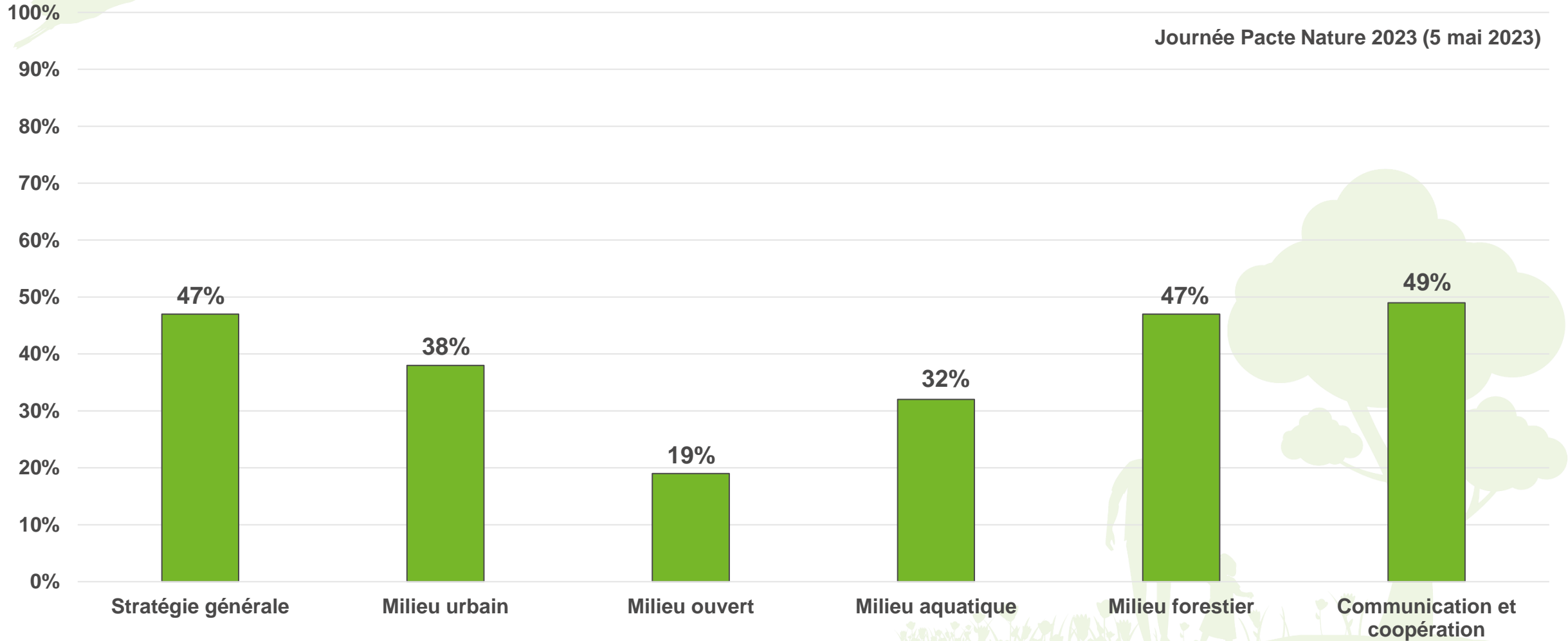
2024



Bilan des 81 communes auditées



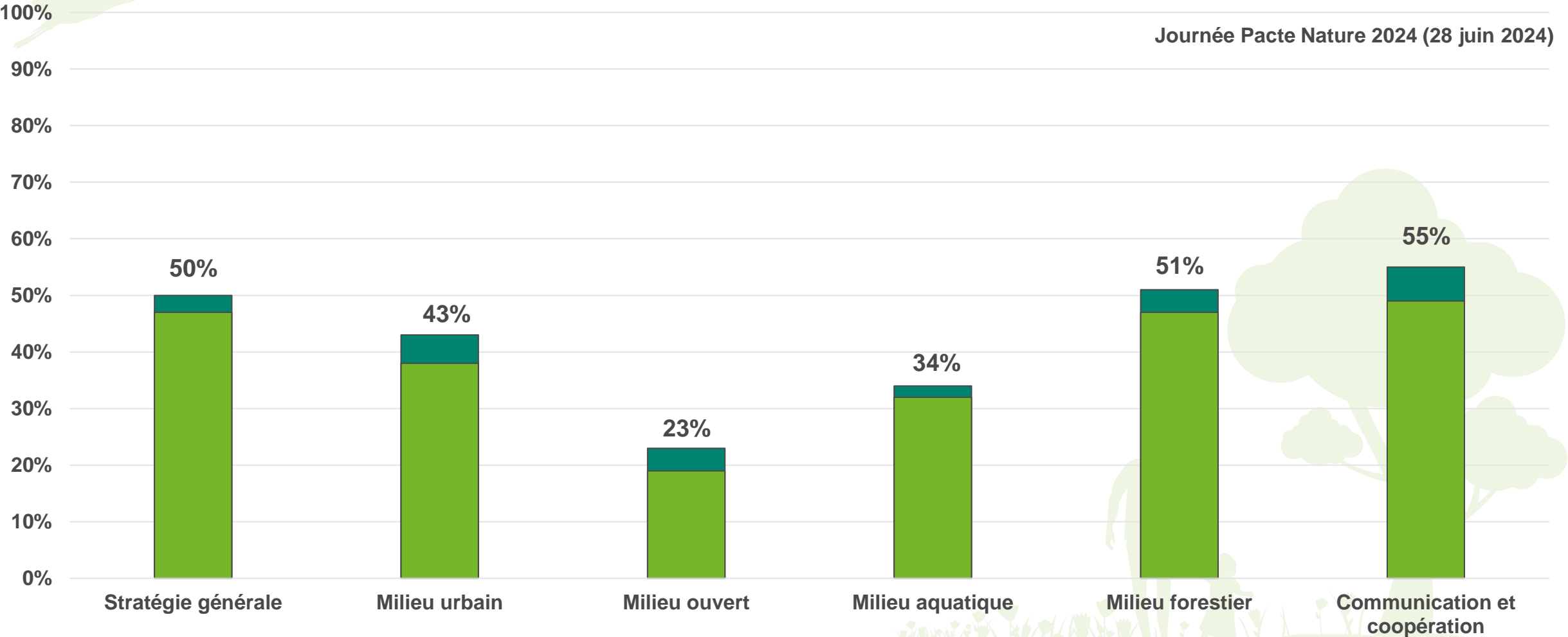
Journée Pacte Nature 2023 (5 mai 2023)



Bilan des 85 communes auditées



Journée Pacte Nature 2024 (28 juin 2024)





Rétrospective 2023

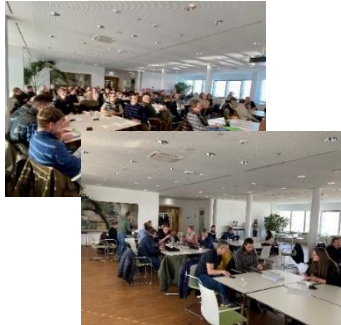
Tour des syndicats



Roadshows 2023



Révision du catalogue



Workshops



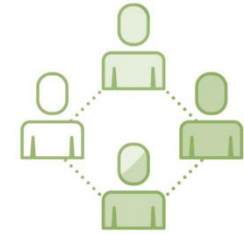
Sélection des mesures ciblées



Groupes de travail



1ère ébauche



Avis
(conseillers, Syvicol,...)

Début 2023

Printemps 2023

Été 2023

Automne 2023

Hiver 2023-2024

2025

Été / Automne 2024

Juin 2024

Printemps 2024



Objectif:

Application du RGD adapté
début 2025



Soumission du catalogue adapté



Présentation des résultats
et avis final du Syvicol

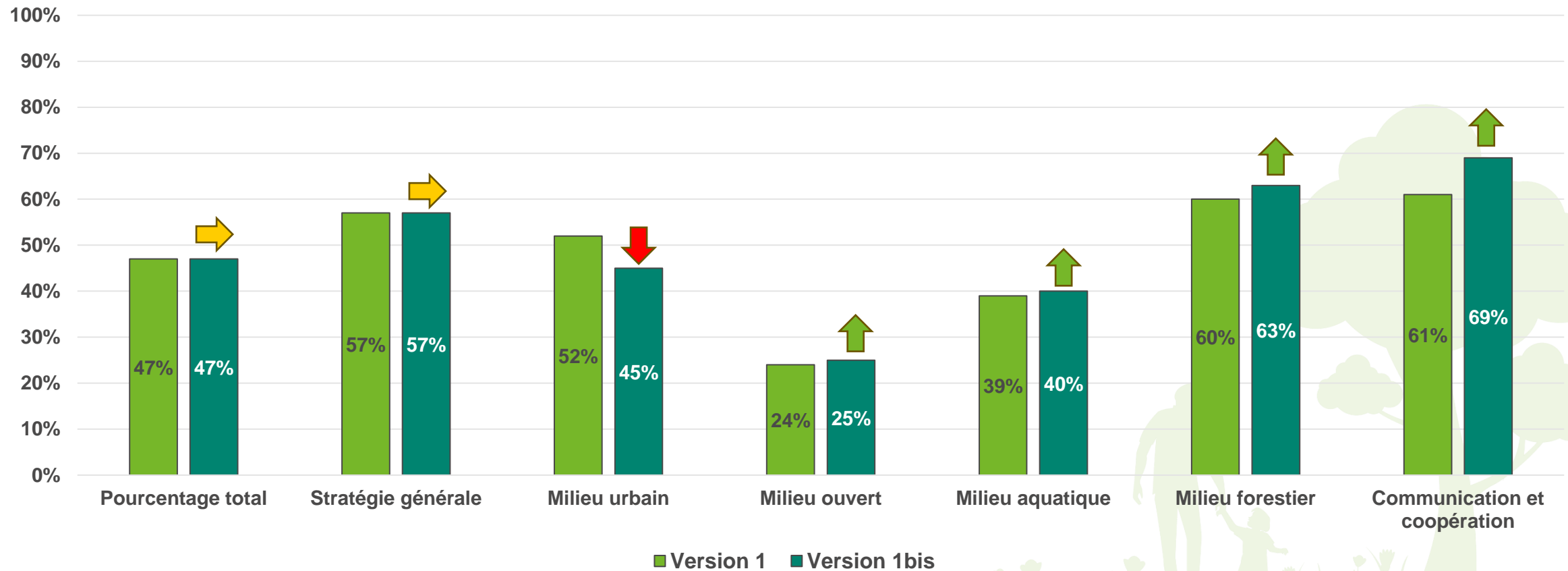


Phase-test



Révision du catalogue

Résultats de la Phase-test





Révision du catalogue

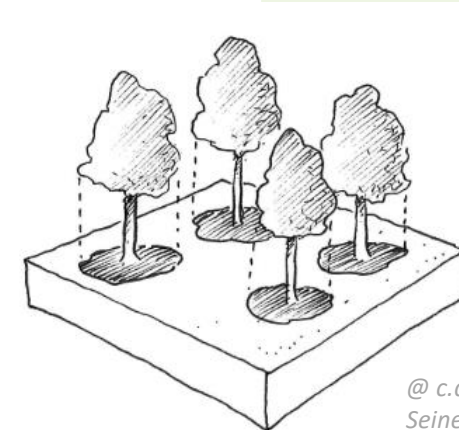
➤ 2.20. Pourcentage du couvert boisé en milieu urbain (max. 3 pts)

- Arbres & arbustes (hauteur min. : 1,5 m ; largeur min. : 1,5 m)
- Données LiDAR (Light Detection And Ranging), images satellites & autres données géospatiales
- Transmis annuellement aux communes



Couvert boisé
□ < 1,5 m d'hauteur
□ 1,5 - 4 m d'hauteur
□ 4-8 m d'hauteur
□ 8-16 m d'hauteur
□ > 16 m d'hauteur

Photographies aériennes orthorectifiées 2022

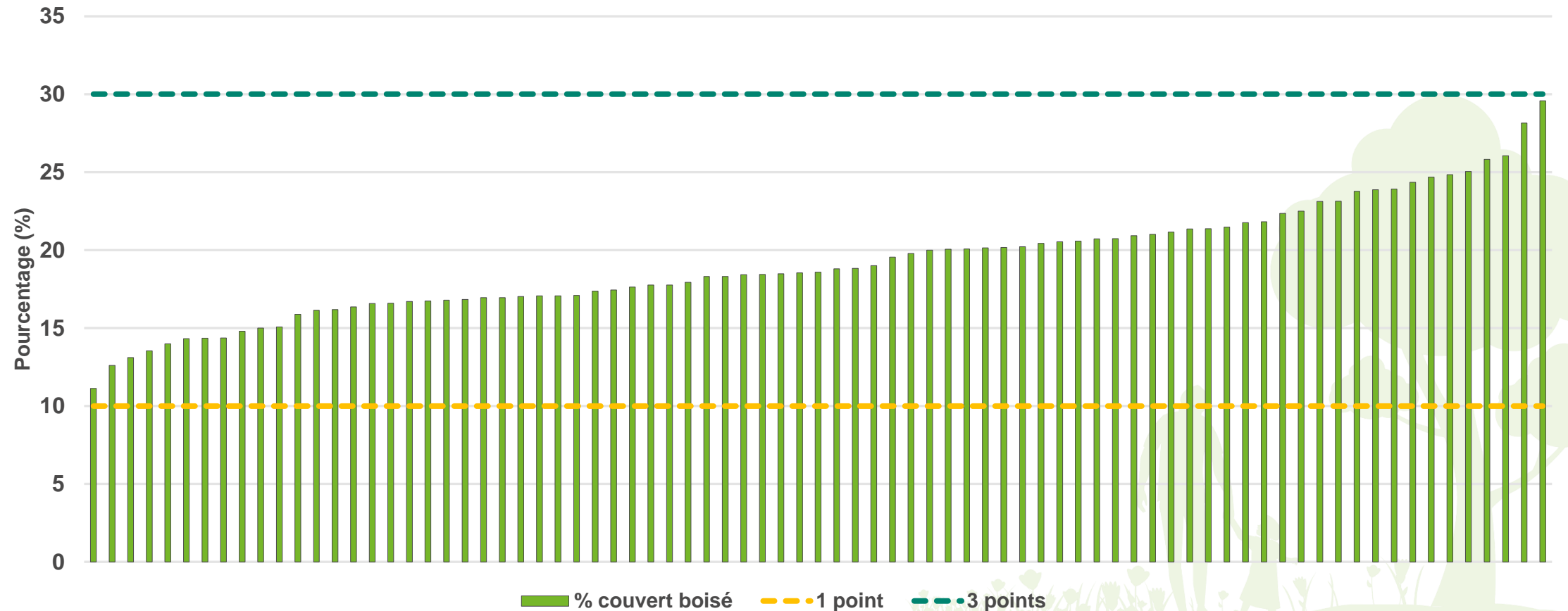


@ c.a.u.e.
Seine-et-Marne



Révision du catalogue

➤ 2.20. Pourcentage du couvert boisé en milieu urbain (en %)





Révision du catalogue

- **4.5. Nombre de mesures mises en œuvre conformément à la directive inondations sur le territoire de la commune (max 5 pts)**
 - Plan de gestion des risques d'inondation
 - Mesures basées sur la nature
 - Aspects « protection » et « rétention des eaux »

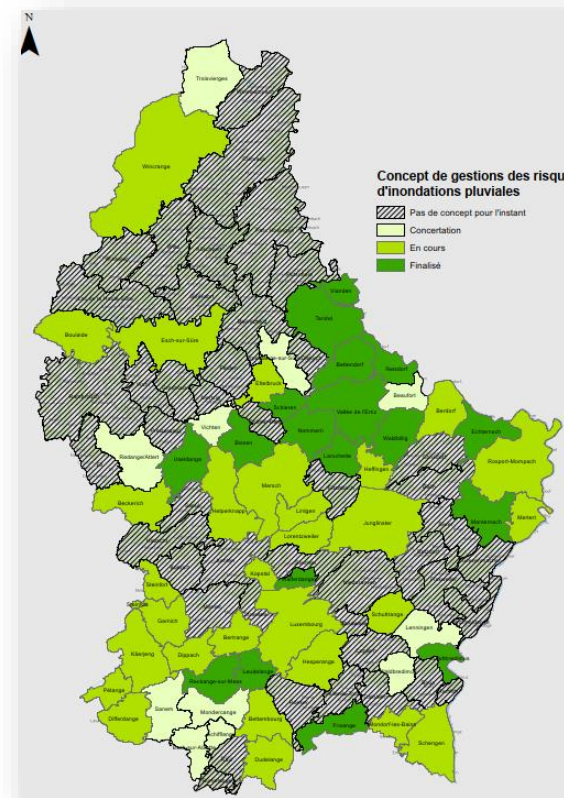




Révision du catalogue

- **4.14.** Adoption et mise en œuvre d'un concept intégral de protection contre les risques liés aux **pluies torrentielles** et aux **crues subites** (max 3 pts)

- Adoption du concept
- Mesures basées sur la nature



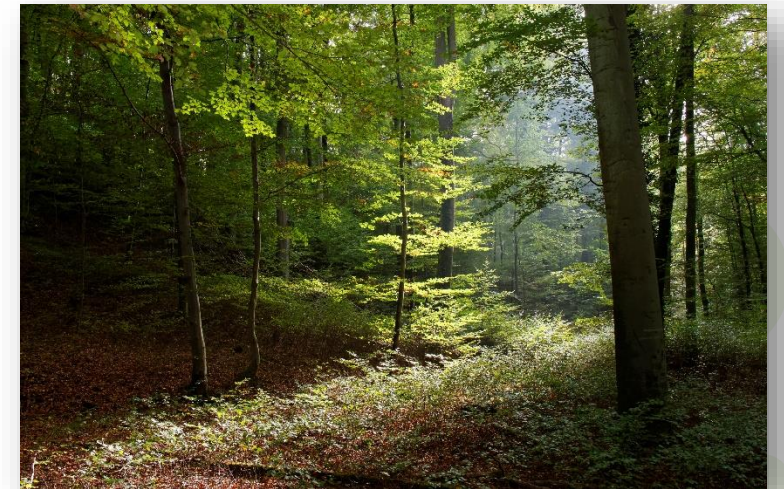
Source: AGE (18/01/2024)



Révision du catalogue

➤ **5.11.** Dans le cadre de l'adaptation du climat, la commune contribue à la **séquestration de carbone** et renforce la **résilience des forêts** (max 3 pts)

- ↗ Diversité des essences
- ↗ Diversité génétique des arbres
- ↗ Augmentation de la diversité des structures
- ↗ capacité de résistance des arbres aux perturbations
- Adaptation des infrastructures aux conditions futures





Promouvoir le Pacte Nature

Plateforme "Bonnes pratiques"

PacteNature Ma commune s'engage pour la nature

PACTE NATURE COMMUNES NEWS MESURES **BONNES PRATIQUES** MÉDIATHÈQUE S'ENGAGER

- Création d'une mare** - Useldange (+)
- Atelier sur les murs de pierres sèches** - Winrange (+)
- Coopération pour la conservation et le développement des colonies de chauves-souris** - Clervaux, Kiischpelt, Parc Hosingen, Puts... (+)
- Nichoires pour hirondelles** - Parc Hosingen (+)
- Réaménagement écologique d'un espace vert à Bivels** - Putscheid (+)
- Tour de biodiversité pour les insectes, les reptiles et les mammifères** - Niederanven (+)

Article sur mesure

Et si les efforts de votre commune en matière de protection de la nature... méritaient d'être connus

Dans le cadre du Pacte Nature, la commune de Weiswampach a été certifiée dans la catégorie certification de base avec 41,3 % du nombre maximal de points sur l'ensemble des mesures du catalogue. Les performances de Weiswampach en matière de « communication et coopération » et « milieu urbain », domaines pour lesquelles la commune a obtenu 57,9 % et 54,7 % des points du catalogue des mesures, sont très positives, ce qui montre que son engagement dans le Pacte Nature porte ses fruits.

Comment fonctionne la certification ?
Il existe quatre niveaux de certifications : 40 %, 50 %, 60 % et 70 %. En atteignant un niveau de certification, la commune se voit octroyer une subvention de certification. Afin de déterminer si une commune a droit à une certification et de calculer le montant de la subvention, le niveau de performance de la commune par rapport aux mesures mises en œuvre est évalué lors d'un audit.

Le rôle de Klima-Agence
Klima-Agence est le gestionnaire du Pacte Nature pour le compte du ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité et remplit deux missions importantes :
 • la gestion du programme, la mise à disposition et l'accompagnement des conseillers Pacte Nature et auditeurs ;
 • officier en tant qu'interlocuteur opérationnel et soutien technique dans la mise en œuvre du Pacte Nature.
 De plus, Klima-Agence s'occupe du développement continu et de la communication du programme.

Le Pacte Nature
Le Pacte Nature est un engagement mutuel entre les communes et l'État luxembourgeois que le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité a mis en place comme instrument clé pour faire progresser la protection de la nature au niveau communal.
En y adhérant, les communes s'engagent à mettre en œuvre les mesures du catalogue de mesures du Pacte Nature. Le catalogue comprend des mesures de protection de la nature dans les domaines suivants : « établissement et mise en œuvre d'une stratégie générale », « milieu urbain », « milieu des paysages ouverts », « milieu aquatique », « milieu forestier » et « communication et coopération ».
En contrepartie, l'État accorde une subvention de fonctionnement aux communes participantes et couvre les coûts des conseillers Pacte Nature.

Barre à lattes des performances :

32,4 %	Stratégie générale
54,7 %	Milieu urbain
11,5 %	Milieu des paysages ouverts
53,0 %	Milieu aquatique
48,1 %	Milieu forestier
57,9 %	Communication et coopération
41,3 %	Total

0 % 25 % 50 % 75 % 100 %

Le Pacte Nature
LE GOUVERNEMENT LUXEMBOURGEOIS
LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT ET DE LA BIODIVERSITÉ

klima agence



Promouvoir le Pacte Nature

Implication citoyenne



Wincrange

APPEL : MONITORING DE LA BIODIVERSITÉ
AUFRUF: BIODIVERSITÄTS-MONITORING

Vous êtes propriétaire ou exploitant de surfaces agricoles en milieu ouvert, sur lesquelles vous participez à des contrats biodiversité ou à des mesures agro-environnementales équivalentes ? Vous souhaitez en savoir plus sur l'évolution de la biodiversité sur ces surfaces ?

Alors inscrivez-vous par téléphone au 27 800 - 200 ou par e-mail à secretariat@clervaux.lu et communiquez nous le numéro de la parcelle ainsi que le(s) numéro(s) FLIK.

Le monitoring est réalisé dans le cadre du projet « Pacte nature » pour le compte de l'administration communale de Clervaux. L'objectif du monitoring est d'établir à long terme l'évolution de la biodiversité sur les surfaces et l'impact des différentes mesures d'entretien.

Pour pouvoir constater une évolution de la biodiversité sur les surfaces, celles-ci doivent également faire partie à long terme d'un contrat biodiversité ou de mesures agro-environnementales équivalentes. Le monitoring ne traite pas de frais pour le propriétaire ou l'exploitant et il ne faut pas s'attendre à des restrictions dans l'exploitation.

En cas de vif intérêt, il se peut que certaines surfaces ne soient pas prises en compte. Nous vous remercions de votre compréhension.

Sind Sie Besitzer oder Bewirtschafter von Agrarflächen im Ö-land, auf denen Biodiversitätsprogramme oder gleichwertige Agrar-Umwelt-Klima-Maßnahmen laufen? Wollen Sie mehr darüber erfahren, wie die Biodiversität sich auf diesen Flächen entwickelt?

Dann melden Sie sich telefonisch unter 27 800 - 200 oder per Mail an secretariat@clervaux.lu und teilen Sie uns die Parzellenummer sowie die FLIK-Nummer(en) mit.

Das Monitoring läuft im Rahmen des Projektes „NaturPakt“ im Auftrag der Gemeindevverwaltung Ziel. Dies ist ein Monitoring der Biodiversität auf den Flächen und dem Impact der verschiedenen Agrar-Umwelt-Klima-Maßnahmen langfristig zu erforschen.

Um eine Entwicklung der Biodiversität auf den Flächen feststellen zu können, müssen die Flächen auch langfristig Teil eines Biodiversitätsvertrags oder einer gleichwertigen Agrar-Umwelt-Klima-Maßnahme sein. Das Monitoring verursacht weder dem Besitzer noch dem Bewirtschafter Kosten und Einschränkungen in der Bewirtschaftung sind nicht zu erwarten.

Bei regem Interesse kann es dazu kommen, dass verschiedene Flächen nicht berücksichtigt werden. Wir danken Ihnen für Ihr Verständnis.

NaturPakt
Wichtig: Gemeng engagiert sich für die Natur

34 • www.clervaux.lu

Clervaux

Wien huet de Flottsten an interessantsten Naturgaart?

D'Gemeng Garnich, zesumme mat der Klima- an Æmweltkommissioun a Gaart an Heem a.s.b.l., sichen de flottsten an interessantsten Naturgaart aus der Gemeng!

Äre Gaart ass e Paradäs fir Päiperleken a Beien? Da fann Dir de Formulaire auf www.garnich.lu oder op der Récksäit. Et gi flott Präisser ze gewannen!

Umelle bis den 11. Mee. Tëscht dem 10. a 15. Juni kënt eng Jury äre Gaart kucken.

La commune de Garnich, en collaboration avec la commission du climat et de l'environnement et Gaart an Heem a.s.b.l., cherche le jardin naturel le plus remarquable et intéressant de la commune!

Votre jardin est un paradis pour les papillons et les abeilles? Alors vous trouverez le formulaire sur www.garnich.lu ou au verso. Il y a des prix chouettes à gagner!

Inscription jusqu'au 11 mai. Entre le 10 et le 15 juin, un jury viendra apprécier votre jardin.

15, rue de l'École L-8353 Garnich • T. 38 00 19-1 • info@garnich.lu

Garnich

BIERGERFORUM STENGEFORT NATURNO

Hutt Dir Loscht selwer eng öffentliche Plaz mat ze gestalten a wëllt wëssen, wat bei enger naturnoer Planung soll berücksichtigtt ginn?

Da kommt de 15. Juni 2024 op die Biergerforum Stengefort Naturno.

Hei wësse mir lech wéi öffentliche Plazen, Spiräim an den eegene Gaart zukünftig eng Wumplaz fir de Mënsch a fir d'Biodiversität kenne duerstellen. Bei diesem Workshop a Form vum engem Modellbau kritt Dir net nëmme wäertvoll Tipps, mee Dir kernt selwer no Äre Vorstellungen eng Plaz "zu maue" entwërfe.

Zeckt och net déi ganz Famill matzebréngen. Kanner kerne beim Modellbau oder un enger Aktivitéit am Kader vun der Campagne Cuni Pestiziden vun der Æmweltberodung Lëtzebuerg (EBL) deel huelen. Bei dieser Aktivitéit fir Kanner ab 5. Joer ginn zesummen insektenfrendlich Plannen geseit.

Fir all Äre Iddien a persénellech Froem, stëmtech de Service écologique an d'EBL zur Verfügung. Fir Gedrenks a Mëttagessen ass ebenfalls gesuergt. Bastelutagelch Kleedung gëtt recommandéiert.

Wou? - Centre Culturel Al Schmelz, Steinfurt
Wéint? - 15. Juni 2024 von 10.00-13.00 Auer, Accueil um 09:45 Auer

Mellt sich w.e.g. fir de Workshop, fir d'Mëttagessen a fir d'Kanneraktivitéit vum EBL, iverwer dissen QR Code (aktivitéit.steinfurt.lu) un.

Commune de Steinfurt
EBL • NaturPakt • KlimaPakt

Steinfurt



Promouvoir le Pacte Nature

Utilisation de divers canaux de communication

LE PACTE NATURE - UNE CONTRIBUTION À LA PROTECTION DE LA NATURE AU SEIN DE LA COMMUNE D'ESCH-SUR-SÛRE

Le Pacte Nature a été instauré en 2021 à l'initiative du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable. Depuis lors, les communes du Parc naturel de la Haute-Sûre s'engagent dans le cadre de ce projet en faveur de la conservation et de la promotion de la biodiversité. La commune d'Esch-sur-Sûre a adhéré au Pacte Nature le 2 novembre 2021.

Pour pouvoir passer et évaluer les activités des communes dans le domaine de la protection de la nature et de l'eau, un catalogue de mesures a été élaboré en tant qu'élément central du Pacte Nature. Ce catalogue comporte 77 mesures que les communes peuvent mettre en œuvre dans le cadre du Pacte Nature. Ces mesures peuvent être classées dans les domaines suivants : milieu urbain, milieux des paysages ouverts, milieu récréatif et milieu forestier, ainsi que communication et stratégie.

En milieu urbain, les communes peuvent par exemple aménager des espaces verts publics de manière naturelle et installer des nichoirs pour les oiseaux et les chauves-souris sur des bâtiments publics, ce dans l'optique de créer des habitats pour les animaux et les plantes indigènes au sein des localités. Un autre objectif est de réduire ou maximiser les effets négatifs de l'éclairage nocturne sur la faune et la flore et, pour ce faire, de rendre l'éclairage public aussi respectueux que possible des animaux.

Il importe également de promouvoir la biodiversité en dehors des localités, notamment par la plantation de haies, de buissons et d'arbres comme élé-

DER NATURPAKT - EIN BEITRAG ZUM NATURSCHUTZ IN DER GEMEINDE ESCH-SUR-SÛRE

Der Naturpakt wurde 2021 durch das Ministerium für Umwelt, Klima und nachhaltige Entwicklung initiiert. Seitdem engagieren sich die Gemeinden des Naturparks Oewesauer im Rahmen des Projektes für den Erhalt und die Förderung der Biodiversität. Die Gemeinde Esch-Sour ist dem Naturpakt am 02.11.2021 beigetreten.

Um die Aktivitäten der Gemeinden im Bereich des Natur- und Wasserschutzes zu steuern und bewerten zu können, wurde als zentrales Element des Naturpaktes ein Maßnahmenkatalog entwickelt, der 77 Maßnahmen umfasst, die die Gemeinden im Rahmen des Naturpaktes umsetzen können. Diese Maßnahmen lassen sich den Bereichen Siedlungsraum, Offenland, Wasser und Wald sowie Kommunikation und Strategie zuordnen. Im Siedlungsraum können die Gemeinden beispielsweise öffentliche Grünanlagen naturnah gestalten und Nisthilfen für Vögel und Fledermäuse an öffentlichen Gebäuden installieren, um so Lebensräume für heimische Tiere und Pflanzen in den Ortschaften zu schaffen. Ein weiteres Ziel ist es, die negativen Auswirkungen der nächtlichen Beleuchtung auf die Tier- und Pflanzenwelt so weit wie möglich zu reduzieren und dazu die öffentliche Beleuchtung möglichst tierfreundlich zu gestalten.

Auch außerhalb der Ortschaften soll die Biodiversität unter anderem durch die Pflanzung von Hecken, Büschen und Bäumen als Strukturelemente und eine differenzierte Mäh- und Saumreinigung der Feldwege gefördert werden. Auch die gezielte Extensivierung einzelner landwirtschaftlicher Flächen kann einen wichtigen Beitrag für den Erhalt und die Förderung inzwischen teils seltener Arten leisten.



Les communes, partenaires privilégiés dans la lutte pour la protection de la nature

Les communes sont des partenaires importants de l'État dans le domaine de la protection de la nature et des ressources naturelles. Par leurs décisions, elles peuvent contribuer de manière significative à l'amélioration de la situation des espaces naturels et de la biodiversité.

L'État entend mettre à la disposition des communes un cadre de référence législatif, financier, technique et consultatif à travers le Pacte Nature durant la période de 2021 au 31 décembre 2030 pour faciliter leur intervention ciblée dans le domaine de la protection de la nature et contre la perte de la biodiversité.

Le Pacte Nature vise à promouvoir l'engagement en faveur de la protection de la nature au niveau communal et pour que les autorités locales contribuent à la mise en œuvre des objectifs du/de la :

- plan national concernant la protection de la nature
- plan de gestion des districts hydrographiques (volet écologique)
- stratégie d'adaptation aux effets du changement climatique (volet écologique)

Un catalogue de mesures pour encourager l'engagement des communes et leur certification

Pour déterminer si une commune est éligible à la certification « Naturpakt Gemeng » et calculer le montant de

Gemeng Parc Hosingen
9. November 2022 · 🌐

Als eng vu bis elo just zwou Gemengen am Land daerf sech d'Gemeng Parc Hosingen mat engem Audit-Resultat vun 51,2 % iwwer eng Bronze-Zertifizierung 🏆 am neie Naturpakt freeën! De Naturpakt téscht dem Staat an de Gemenge soll d'Emsetzung vum nationale Naturschutzplang 🌿, vum nationale Wasserbewirtschaftungsplang a vun de nationalen Ziler am Kampf géint de Klimawandel 🌍 op kommunalem Niveau féerden.

👉 <https://www.pactenature.lu/fr/acteur-engage/communes>

🇱🇺 Grâce à un résultat de 51,2% suite à l'audit respectif, la Commune du Parc Hosingen est jusqu'à présent l'une des deux seules communes du pays auxquelles sera décerné le certificat du nouveau Pacte nature en bronze 🏆! Le Pacte nature conclu entre l'Etat et les communes entend à stimuler au niveau communal la mise en oeuvre du plan national concernant la protection de la nature 🌿, du plan de gestion des districts hydrographiques ainsi que des mesures nationales dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique 🌍.

👉 <https://www.pactenature.lu/fr/acteur-engage/communes>

🇱🇺 Dank eines Resultats von 51,2% im Zuge des entsprechenden Audits ist die Gemeinde Parc Hosingen eine von bisher nur zwei Gemeinden des Landes, die sich über eine Bronze-Zertifizierung 🏆 im Rahmen des neuen Naturpaktes freuen dürfen! Der Naturpakt zwischen Staat und Gemeinden soll die Umsetzung des nationalen Naturschutzplans 🌿, des nationalen Wasserbewirtschaftungsplans sowie der nationalen Ziele im Kampf gegen den Klimawandel 🌍 fördern.

👉 <https://www.pactenature.lu/fr/acteur-engage/communes>

14 likes · 5 shares

Gefällt mir · Kommentieren

Esch-sur-Sûre

Weiswampach

Parc Hosingen



MERCI!

Nora Elvinger (nora.elvinger@mev.etat.lu)

Filipe Dias (filipe.dias@klima-agence.lu)



Pacte **Nature**

Ma commune s'engage pour la nature



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et de la Biodiversité



pactenature.lu



Funded by
the European Union
NextGenerationEU